Val d'Auron

Mairie de Bourges
11 rue Jacques Rimbault
CS 50003
18020 BOURGES Cedex

BOURGES

Service Réglementation et Affaires Commerciales
Secteur locations de salles
02 48 57 83 39
02 48 67 58 11
02 48 57 68 37
locsalle@ville-bourges.fr

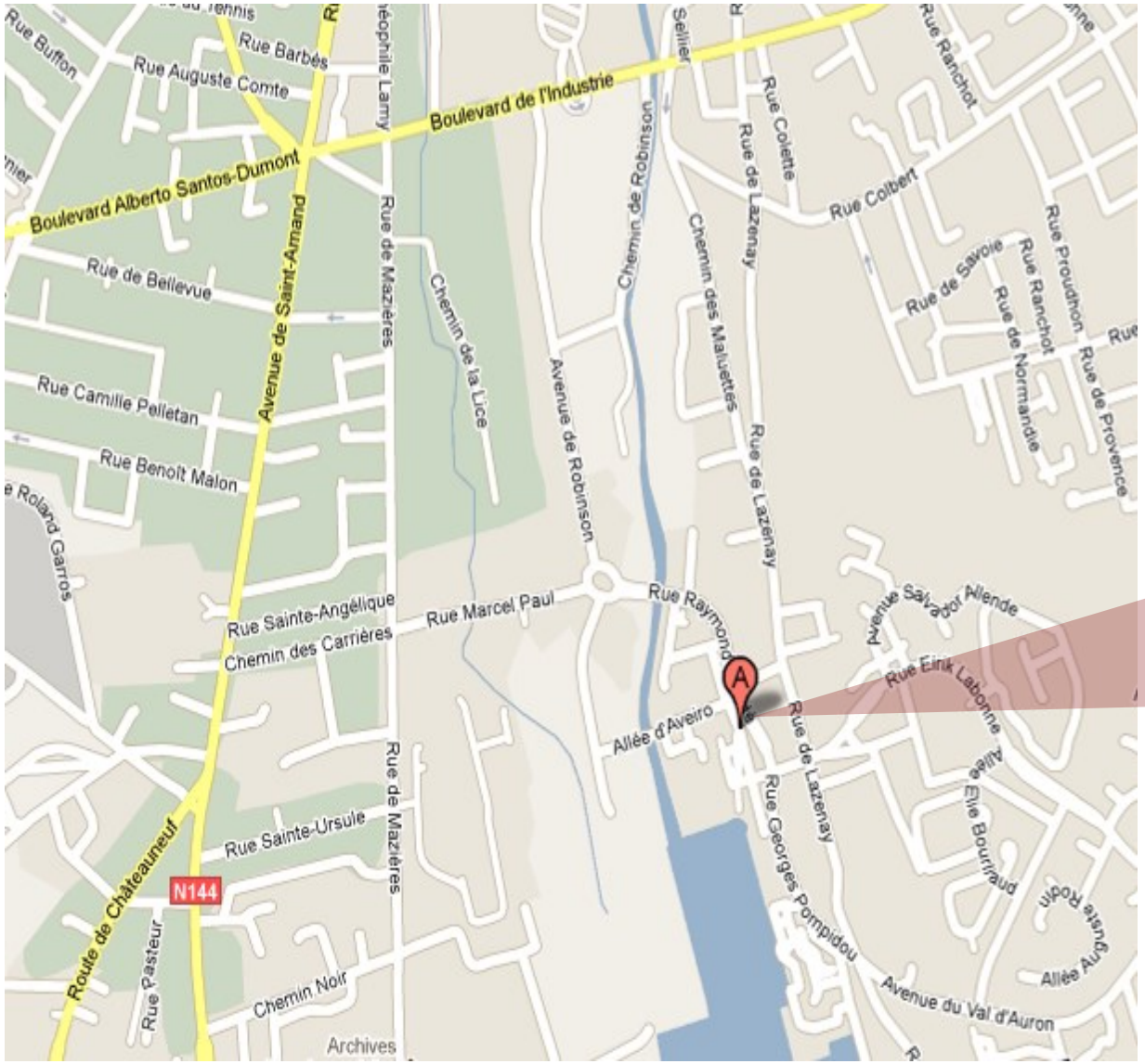

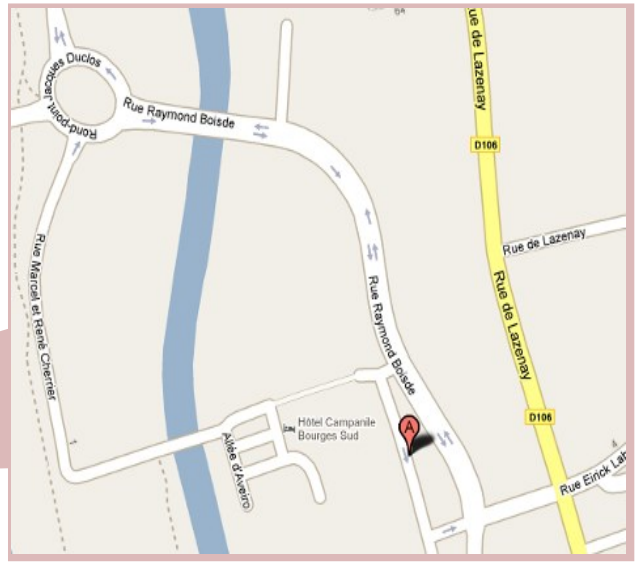

Place Martin Luther King – 18000 Bourges

Coordonnées GPS : Latitude **47.081012** / Longitude **2.398782**

Les locaux sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.

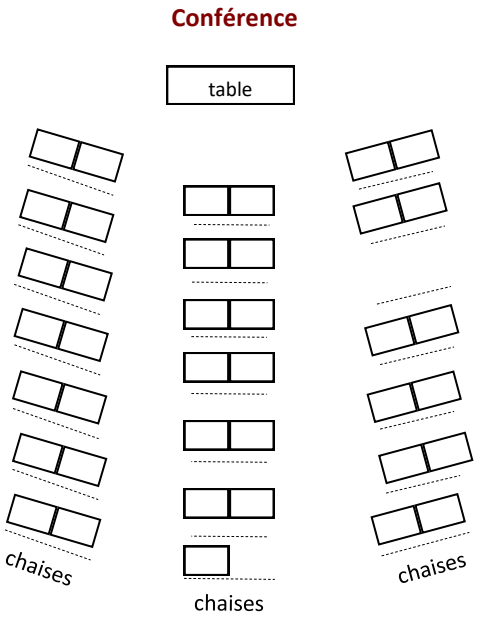

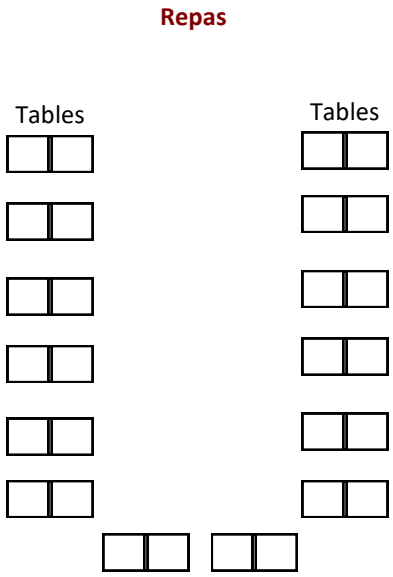

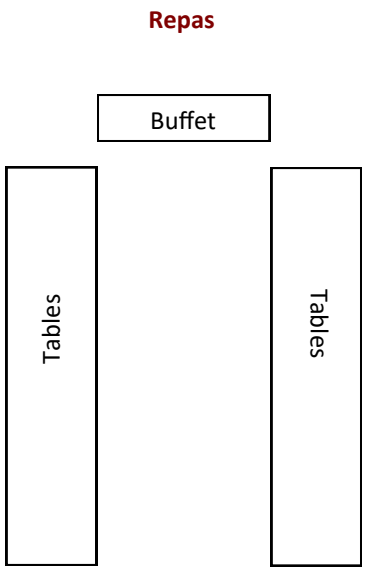

De multiples configurations …

Équipée pour accueillir **maximum 80 convives à table, ou 150 personnes debout,** la salle du Val d'Auron dispose d'un mobilier de couleur crème :

- 80 chaises,
- 22 tables pliantes rectangulaires (120 cmx 60 cm)
- 6 tables pliantes rectangulaires (180 cm x 60 cm)

(Δ Le mobilier doit être nettoyé et correctement rangé à l'endroit indiqué par le gardien)

Les types de manifestations autorisées

- Repas chauds, fêtes de famille,
- Buffets froids, vins d'honneur,
- Bals, soirées de gala,
- Réunions, congrès, forums,
- Conférences, stages,
- Kermesses, lotos,
- Arbres de Noël,
- Expositions,
- Bourses aux vêtements, aux jouets,
- Chorales,
- Activités de loisirs (jeux de société, de cartes…)
- Brocantes (sous conditions)

Etat des lieux et nettoyage du site

- Un état des lieux contradictoire et détaillé est établi au début et à l'issue de la réservation.
- L'horaire de remise des clés commence au plus tôt à **8h**.
- L'état des lieux de sortie doit être terminé au plus tard à **23h**.
- La salle, les abords, la cuisine et les sanitaires doivent être rangés, nettoyés et débarrassés de tous détritus au moment de l'état des lieux de sortie.
- En cas de restitution du site dans un état de propreté non conforme (salle, abords, cuisine et sanitaires), une facture sera libellée au nom de l'utilisateur.
- L'utilisateur doit fournir les produits de nettoyage.

Un office de 27 m²

Cuisine équipée de matériels semi-professionnels

- 1 four de réchauffe (aucune cuisson possible)
- 1 cuisinière avec 4 plaques halogène de réchauffe (aucune cuisson possible)
- 1 réfrigérateur (capacité familiale)
- 1 évier
- Plan de travail
- Aucune vaisselle n’est mise à disposition

Quelques informations utiles

Chauffage : Convecteurs électriques, Aérothermes

Hauteur sous plafond : 6 mètres

Surface : 150 m^2

Éclairage : Néons

Vestiaires : 1 portant à disposition

Sanitaires : 2 sanitaires mixtes

Parking public à proximité

Déchets : 3 points d'apport volontaire situés à proximité de la salle (1 pour les ordures ménagères, 1 pour les verres, 1 pour les papiers et emballages)

Quelques consignes de sécurité

Notre objectif, sécuriser votre évènement.

Pour que votre manifestation se déroule le plus en sécurité possible, il convient de vous assurer de ces quelques règles :

- La capacité d'accueil de la salle doit être impérativement respectée,
- Les issues de secours doivent rester dégagées ainsi que l'accès aux extincteurs,
- Il est interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur des salles municipales, de même de consommer des produits stupéfiants sur le site,
- Il est interdit d'introduire des matières inflammables (bouteilles de gaz, barbecue, etc.) sur le site (intérieur et extérieur de la salle),
- Il est interdit d'ajouter du matériel électrique sans consultation préalable du Secteur locations de salles.

Quelques interdictions

- Il est interdit d'agrafer, visser ou clouer sur les murs et les huisseries, à l'intérieur et l'extérieur du site,
- Il est interdit de sortir le mobilier (tables, chaises…),
- Les animaux sont interdits dans la salle, à l'exception des chiens guides pour les personnes malvoyantes qui sont, quant à eux, autorisés à accéder à toutes les salles.

Rappel des numéros

Astreinte SNG	**06 13 27 04 95**
Astreinte de la Mairie	**02 48 57 80 00**
Pompiers	**18**
SAMU	**15**
Police	**17**
N° de secours européen	**112**
Centre Antipoison d'Angers	**02 41 28 21 21**